

## Décisions synthétiques de la réunion du CM du 24 novembre 2022

### 1: Recensement de la population en 2023 : agents recenseurs-rémunération

- création de deux postes d'agent.

- Rémunération

Feuille de logement	1 €
Logement non enquêté	1 €
Feuille individuelle	1.50 €
Tournée de reconnaissance	75 €
Forfait transport	240 €
Forfait par ½ journée de formation	40 €

### 2. Personnel communal – prime annuelle 2022

Prime annuelle 2022 fixée à 253.57 € pour un agent à temps complet et au prorata du temps du travail pour les agents à temps non complet.

### 3. Convention partenariat – Mairie de RENAC, Médiathèque et Unis-Cité

Renouvellement de la convention avec Unis-Cités au titre de l'année 2022/2023

### 4. Affaires scolaires - Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées du

Participation d'un montant de 47 484 € devant être versée aux écoles privées du RPI St Melaine pour l'année scolaire 2022/2023.

### 5. Budget : Demande de financement au titre des Fonds de Concours à RA

Demande auprès de REDON Agglomération d'un financement de **27 564.50 €** pour divers travaux d'investissement au titre des fonds de concours.

Objet	Montant HT des travaux	ourcentage demandé	Fonds de concours demandé en €
Portes Sacristie	14 248	80 %	11 398.40 €
Aménagement bureau à l'atelier communal	6 976.45	80%	5 581.16 €
Défense incendie Acquisition réservoirs souples	10 524.21	80%	8 419 .37
Changement chauffage mairie	4 147.53	52.21 %	2 165.57
			<b>27 564.50 €</b>

### 6.. Budget : Décisions modificatives n°4

### 7. Budget : Décisions modificatives n°5

**8. Alliance touristique : Fourniture et installation de mobilier et d'équipements**

Validation de la proposition de la Société Pic Bois pour un montant de 34 374.00 € HT soit 41 248.80 € TTC

**9. CHI de Redon-Carentoir : Vœu de soutien**

**10. Renouvellement du contrat de location et remplacement du photocopieur de la mairie**

Contrat de location pour les deux copieurs mairie et médiathèque au tarif de 834 €/ trimestre.

**11. Concert Eglise : Remboursement du forfait chauffage**

Le Conservatoire de Redon Agglomération a utilisé l'Eglise pour un concert le vendredi 18 novembre. Compte-tenu que les frais de chauffage de l'Eglise sont supportés par la mairie, il est convenu avec la Paroisse que celle-ci rembourse le forfait de 150 € à la mairie.

**12. Lotissement des Chaffauds : Proposition de mandat simple**

Accord de la proposition de mandat simple sans exclusivité de l'Agence LAFORÈT de Redon pour la vente des terrains du Lotissement des Chaffauds.

**13. Gestion locative : évolution des loyers 2023**

Sur proposition de Néotoa, accord d'augmenter le prix des loyers des appartements en gestion locative de + 3.5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**14. Enquête publique Carrières Men Arvor – Saint-Just**

Pas d'opposition au renouvellement de l'autorisation d'exploiter présentée par la SAS MEN ARVOR au lieu-dit « Le Vieux Bourg » à Saint-Just.

**15. DECI – Devis réservoirs souples**

Validation de la proposition de la Société Citerneó pour un montant de 12 629.05 € TTC